Hanotaux : Le France artistique et monumentale. — Le Nouveau Théâtre. — Le dernier Jour (2 vol.). — Le Duc d'Aiguillon de l'Institut international de sociologie.

Bourgy (Henri) : La Notation dans le Système Hexa-Tonal.

Barrs (O) : L'architecture du sol de la France.

Berthelot : Je système alkimique — Science et Philosophie.

Bigendon (G) : Le système métrique des poids et mesures.

Bierson (B.) : Au delà des Forêts.

Bouant (Emile) : Leçons de chimie.

Bourgeat (Ch.) : Essai de psychologie contemporaine.

Buchner (Louis) : L'homme selon la science.

Claude (Georges) : L'air liquide.

Desbois (Jules) et Vandevelde (Emile) : Le Bachelier ès-lettres.

Guyot (F.) : Thermodynamique et chimie.

Seignobos : L'éducation de la Démocratie.

Ribs (le docteur Karl) : Préparation des produits chimiques par électrolyse.

Fournier (A.) : Daniel Cadet.

Fournier (Jules) : Le Morale, l'Art et la Religion.

France (Anatole) : La résidence de la reine Pédauque — L'Orme du Mail — Le Mannequin d'osier — L'anneau d'améthyste — M. Bergeret à Paris.

Freycinet (C. de) : De l'expérience en géométrie.

Fremantle (Hughes) : Mon année dans le Sahel — Un été dans le Sahara.

Gaudry (Théodore) : Les Capitaines Fracasse — Nouvelles — Poésies complètes.

Gorki (Maxime) : Thomas Gordéeff — L'Ukrainien et autres nouvelles. — Les Odelaz.

Guillaud (Antoine) : L'Allemagne nouvelle et ses Historiens.

Guyau : L'irréligion de l'Avenir.

Hanotaux : Hº du Cardinal de Richelieu. Tome II. Documents.

Hanot (V. Blasco) : Terres maudites.

Ibsen (Henrick) : Empereur et Galiléen — Les Revenants — Maison de Poupée — La Dame de la mer.

Kipling (Rudyard) : Le Livre de la Jungle — La seconde Livre de la Jungle.

Lalanne (C. A.) : La mathématique — Philosophie — Morale.

Lion (Paul) : Fleuves, canaux, chemins de fer.

Leroy-Beaulieu (Pierre) : La Révolution de l'Asie.

Loti (Pierre) : Ramuntcho.

Loverdo (J. de) : Le Prêtre crucifié.

Marion (Henri) : Le Scepticisme moral.

Mélin (Albert) : Le Transformation de l'Europe — Le socialisme sans doctrine. — L'idée d'une loi sociale.

Mirbeau (Edgard) : La Démocratie socialiste allemande.

Parcle (Frédéric) : Les systèmes socialistes.

Perez-Galdos (Benito) : Dona Perfecta.

Poincaré (H.) : La science et l'hypothèse.

Rosan (Ernest) : L'Abbé Choiseuse — Marc-Aurèle — L'Antéchrist de la colonne — Pensées de 1896.

Rouslere (Paul de) : Les syndicats industriels et commerciaux en France et à l'étranger — Les industries monopolisées (Trusts) aux Etats-Unis.

Séailles (Gabriel) : Les affirmations de la conscience moderne.

Seilhac (Léon de) : Syndicats ouvriers; Fédérations; Bourses de travail.

Sudermann (Hermann) : La femme en gris — Le chemin des ombres.

Thomas (R.) : Résistance et positivisme.

Rouges (Vte E. M. de) : Le Roman russe.

Wahl (Sidney et Béatrice) : Histoire du Trade-Unionisme.

Michiels : Histoire de la Peinture flamande depuis les débuts jusqu'au 1604.

Hecquet : Le Bonheur du Mariage — Le Bibliophile.

Jaurès (Jean) : Histoire socialiste : Tome II. La Législation; tomes III et IV de la Convention.

Schmidt : Recueil d'autographes inédits — Aphorismes, à Gabier et à d'autres lieux de la Seine.

De Rouvre (Marcel) : Le Dernier Jour de Vitement — Le Nord. Rapport du Conseil Général (août 1901).

Bulletin XX (1902-1903), de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France.

Carte de la Pologne orientale en 1775.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 21 au 26 décembre 1903

Laines brignoles	200	950
Laines Mestres	84	948
Laines Montevideo	224	567
Cotons	81	296
Soies	»	»
Totaux	539	461

Conditionnements	1.224
Tirages	173
Dégrossages	13
Marchés à terme	Néant hier

Le Directeur : Arthur BONTE.

HALLUIN

A l'Hallinoise. — La société de gymnastique, *l'ormes et de tir, l'Hallinoise*, réunie en assemblée générale, a procédé au renouvellement de son comité pour l'année 1904.

Président, MM. E. Poupart; vice-président, A. Grayc; secrétaire, C. Carouile; commissaires, R. Hoenig, Art. Wuitteuck; porte-drapeau, C. Noël; conservateur du matériel, A. Lagache; conservateur de l'habillement, E. Poupart fils; professeur de gymnastique, Alp. Mesplonde; adjoint, J. Mestre.

Le président remercie les gymnastes pour l'obéissance qu'ils ont eu envers le professeur, les remercie également pour l'énergie et le dévouement qui ont été apportés pendant l'année 1903, année qui a vu à l'*Hallinoise*, *une bonne réputation* dans le monde gymnique. Rappel les succès obtenus en première division à Armentières et au concours de Paris, les 11, 12, 13 Juillet, où la section a bien préparée, et bien entraînée, remporta tous les premiers prix en division supérieure.

Continuez, mes chers gymnastes, à être obéissant envers vos supérieurs, travaillez sans relâche; soyez sociable aux représentants; écoutez le bons conseils de votre dévoué chef M. Mesplomb lequel vous conduire dans le chemin de la gloire, à la gloire et au succès; aussi préparez-vous les fêtes du centenaire pour l'année 1904 soit une fête inoubliable. Le comité qui assure de s'occuper, en travaillant pour la société vous travaillera pour l'honneur de votre ville, pour l'honneur de la France et pour l'honneur de ce qui nous inspire toujours à notre vénérable président d'honneur, M. Louis Ricq, auquel nous adressons nos meilleurs remerciements pour les bienfaits qu'il ne cesse d'apporter à la société. Après les paroles de félicitations du président, un verre d'amitié clôturait cette séance dans toute la salle.

A l'Hallinoise » prépare une belle fête de gymnastique et musicale pour le mois de février qu'elle offre aux parents des sociétaires et aux personnes honorables. Nous en reviendrons prochainement.

LANNOY

HEM

Une conférence sur la guerre de 1870. — Cette conférence, donnée par M. Donckbourg, instituteur à Roubaix, a donné lieu à l'Ecole des Trois-Ponts, devant 600 personnes, *une magnifique conférence* sur la Guerre de 1870.

La plupart des communiqués municipaux d'Hem assistaient à la réunion.

Pendant une heure, M. Donckbourg a au charmer l'auditoire par sa parole claire et vibrante, et par son sujet toujours d'actualité, mêlé à d'élégantes appropriées. L'assistance a vu montrer intéressante par projections lumineuses rappelant les divers épisodes de l'année terrible.

Et pour terminer M. Notredame, directeur de l'Ecole, et M. Deshomet, adjoint au Maire d'Hem, firent une quête au profit des Ecoles laïques, qui fut très fructueuse.

LILLE

Le vol du Comptoir d'Escompte.

— Lecocq se constitue prisonnier.

— Cette affaire vient d'avoir un dénouement. Hier, il fut inculpé, Lecocq, contre qui M. Delalé, juge d'instruction, avait décerné de nombreux mandats d'arrêt, s'est constitué prisonnier hier soir, vers minuit, au commissaire de permanence. M. Foucart, commissaire de permanence.

Lecocq, descendu du train de Bruxelles à 9 h. 40, s'était *sous d'abord* étudié chez le frère Oscson, 1, rue Victor, boulevard Victor-Hugo. Celui-ci l'invita à aller au commissariat central. Lecocq accepta.

Il y a quelques jours, Lecocq de son frère vit de sa belle-sœur, et fit à M. Foucart le récit de son voyage.

— Le 15 décembre, à 10 heures du matin, a-t-il dit, après avoir marché les dix-huit mille francs, je me rendis à pied à Douai où je couchai dans un restaurant, place d'Armes, chez M. Hanote, où je loyai avec de la menue monnaie.

Le lendemain, pour aller mon déjeuner, je commençai à hésiter un billet de mille francs. Celui-ci me fut remis sur mon demande de cette somme, voulez-vous questionner. Comme je ne lui répondai point, je l'entendis téléphoner au poste de la sûreté. Je partis immédiatement vers la gare pour y prendre le train.

A la gare, un gendarme, qui paraissait être au courant de ce qui s'était passé chez le restaurateur, m'a mis en conversation et m'a dit : « Vous habitez Douai ? ».

Comme je lui répondai affirmativement, il m'interrogea : « Vous n'avez rien voyant en point d'être arrêté, je me sauvai et après avoir escaladé une barrière je revenai dans la ville de Douai.

Ma présence était signalée, je n'avais plus qu'à quitter la ville. C'est ce que je fis.

Après cinq heures de marche j'arrivai à Billy-Montigny après avoir passé à Noyelles-Godault, Dourges et Hénin-Liétard.

A Billy-Montigny je rencontrai un mineur. Nous fîmes bientôt connaissance.

Je lui fis voir que j'avais commis et de mon désir de me réfugier en Belgique. Je lui demandai également, afin de ne pas être reconnu, de vouloir bien m'accompagner. Il accepta.

Nous prîmes le train de Valenciennes et ensuite celui de Mons et Bruxelles. Je remis à mon compagnon, l'argent qui lui avait servi à aire pour retourner à Billy-Montigny et nous nous quittâmes. A Bruxelles je descendis dans un hôtel de la rue de l'Eglise.

Après quelques jours passés dans cet établissement je fui conversation avec un de mes voisins de table, qui devint bientôt pour moi un confident sérieux.

Craignant que la somme que je portais, ne fut soustraite, je lui confiai 1800 fr.

Ici comme à Douai, ma présence avait été signalée, car lorsque je me suis présenté à la gare pour retirer ma valise, un agent de sûreté m'a interrogé. J'ai pu répondre à toutes ses questions sans qu'il puisse se douter qui j'étais.

Enfin, pris bientôt de remords, traqué de tous côtés par la police bruxelloise et persuadé que si on tard je serai arrêté, je pris, à la suite de plusieurs lettres reçues de Lille, la résolution de rentrer en France et de venir aujourd'hui me constituer prisonnier.

Lecocq a été conduit sous escorte de la somme qui lui restait, car sur lui on a trouvé 7.500 fr.

Comme il prétend avoir confié 1.800 fr. à un ami de son amis, il n'aurait donc dépensé que 700 francs.

Lecocq était habillé à neuf et avec une certaine élégance.

Il portait un pardessus de mode anglaise et était chaussé de souliers vernis.

Il sera déféré aujourd'hui au parquet.

Les cambrioleurs. — Le rue de Douai semble être depuis quelque temps, le théâtre des exploits des cambrioleurs.

Après les nombreux vols et l'incendie cambriolage commis chez M. Fourbanin, mécanicien-constructeur, et dont les auteurs sont encore inconnus, nous avons à en signaler un autre aujourd'hui.

Cette fois, les cambrioleurs n'ont heureusement pas réussi complètement dans leur entreprise.

Dans la nuit de samedi à dimanche, au numéro 44 de la rue de Douai, des malfaiteurs, après avoir détaché un volet du bureau de M. Verbecq, boucher, avait dépassé dans un cave, ont tenté de s'introduire dans l'appartement de M. Verbecq, situé au deuxième étage de la même maison.

Un locataire, ayant entendu du bruit, se leva. Au moment où il sortait de sa chambre pour se rendre compte de ce qui se passait, les malandrins prirent la fuite.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 26 décembre 1903.

TRUSTS

Une des questions les plus brûlantes du moment et qui agite autant le nouveau monde que l'ancien, mérite d'être étudiée dans toutes les presse européenne comme dans celle des Etats-Unis.

Ce sont les Trusts.

L'*Information*, dans un article très documenté sur le *Trust* et le *Trust Company*, cherche la confusion intentionnelle ou involontaire que, à la faveur d'une homonymie partielle, certaines écrivains se sont efforcés de créer entre les deux sociétés absolument différentes.

Le *Trust* est une *Entreprise de Sociétés*, un groupement d'entreprises ou d'intérêts industriels.

Le *Trust Company*, au contraire, n'est qu'une gardienne (trustée) de fortunes particulières qui lui sont confiées parce qu'elle peut et doit, en raison de son rôle, grâce à son capital, aux gérer plus économiquement que ne pourraient le faire les propriétaires eux-mêmes. Son rôle est donc, en dehors de son activité financière, d'un administrateur légal et, du reste, elle est obligée de se conformer à ce rôle, pour ne pas être déchue que les livres, documents, registres, etc., des Trusts Companies pourront être saisis, sur ordre du Gouvernement, par un Tribunal de l'Etat ». C'est là, en somme, une surveillance semblable à celle qui, en France, est exercée sur le Crédit Foncier.

L'*Information* a donc fait œuvre saine et honnête en faisant tout premier ordre, et l'on doit tous les grandes institutions qui, comme la *Mutual Life*, les notaient dans leur particulière. Ces institutions donnent ainsi une nouvelle preuve de leur discernement et de leur circonspection qui, lorsqu'on leur refusé au strictes, les désignent pas les plus flatteurs et les plus autorisés.

En effet, tout récemment encore, le sénateur dans des discussions pour l'Etat de New-York, avait tout fait procéder à une vérification complète de toutes les opérations de la *Mutual Life*, vérification qui dure près de neuf mois, proclamait que les affaires de cette Compagnie sont conduites avec une sagesse et une habileté dignes d'éloges, et son rapport officiel se terminait les termes suivants :

« Le groupe dirigeant de la *Mutual Life* a prouvé par la perfection de cette vérification, preuve indiscutable de l'administration consciente et sérieuse de cette grande institution ».

Ajoutons, comme conséquence de cette merveilleuse organisation, que la *Mutual Life*, stable depuis seulement quatorze ans en France, a, en 1903, 400.000 francs, et, en 1902, 386.527.000 francs.

Aucune autre Compagnie française ou étrangère ne peut montrer, en France, de pareils résultats obtenus dans le même temps.

SI VOUS VOULEZ

Manger avec appétit.
Digérer sans souffrir.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.

Prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **VIN TONIQUE TRIPHOSPHATÉ**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les Bons Estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

CHRONIQUE DES SPORTS

FOOT-BALL

Championnats du Nord (U. S. F. S. A.)

1re série. — Racin-Club Roubaisien bat Stade Roubaisien par 5 buts à 3.

Arbitre : M. Darrow, de S. R.

Union Sportive Tourquenoise bat Sporting-Club Tourquenois par 12 buts à 0.

Arbitre : M. Dupuis, président de l'Association des arbitres.

2e série. — Olympiques Lillois (3) bat Olympique Roubaisien (1) par 1 but à 0.

L'arbitre officiel brillait par son absence.

Racing-Club Roubaisien (3) bat Auxiliaire (1) par 11 buts à 1.

Victoire facile du R. C. R.

— Union Sportive Tourquenoise (3) et Irish-Stade Lillois (3) font match nul par 5 buts à 5.

Terrain de IT. S. L.

Stade Roubaisien

L'équipe du Stade Roubaisien qui a gagné du chemin de fer cette contre le 1re équipe du Racing-Club Roubaisien, Ce match a été gagné par le R. C. R. par 5 buts à 0.

Le matin la 3e équipe avait battu le Football-Club Mouscronnois II par 6 buts à 2.

Racing-Club de Roubaix

L'équipe du R. C. R. qui matchait l'équipe correspondante du Stade Roubaisien sur le terrain de cette dernière, a été battue vertueusement par 5 buts à 0 au Stade. La partie n'a pas été des plus intéressante et l'état du terrain qui était très glissant, ne permettait pas de belles actions en même temps que le ballon glissait empêchait tout shoot possible. Crédit le vrai jeu au petit bonheur aussi équipe qui a su abandonner d'employer à fond.

L'arbitre M. Bourgin a tenu le sifflet à la satisfaction de tous.

L'équipe 2 qui s'était rendue à Lille pour rencontrer l'équipe 1re, l'Institut Industriel du Nord tout cette dernière par 9 buts à 1.

L'équipe 111 qui remontrait sur le terrain de la rue de Sans, rencontrait l'équipe 1re de l'Institut Industriel du Nord par 11 buts à zéro.

Réunion. — Mercredi prochain, à 9 heures, réunion obligatoire pour la section de football à l'hôtel Ferrette. Tous les équipiers premiers sont instamment priés d'être présents.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Ce bulletin paraît tous les lundis. Les communications des sociétés, ainsi que celles des Comités de Concours et de Festivals, sont insérées gratuitement.

Concours à Bordeaux les 22 et 23 mai 1904

Le bruit court que les Orphéonistes Lillois et les Cricks-Sicks de Tourcoing se disposent à participer à ce grand concours.

Nous sommes sûrs que cette nouvelle se confirme, et nous verrons ce que pèsent les sociétés du Midi à côté de nos grandes chorales du Nord.

Concours à Anor (Nord) le 22 Mai 1904

Le règlement du concours International d'orphéons, harmonies et fanfares, qui aura lieu à Anor, le dimanche 22 mai 1904, vient de paraître.

Il comprend : 1. Lecture à vue à huis clos et obligatoire pour tous les sociétés de la division de classement ; 2. Exécution comprenant l'interprétation d'un morceau imposé et d'un morceau de choix ; pour ces deux épreuves, il est aux une section française et une section étrangère ; 3. Concours d'ensemble (Concours international) ; les sociétés ayant obtenu en premier prix de lecture à vue ou d'exécution y seront seules admises ; elles devront exécuter un morceau de choix différent de celui de l'épreuve d'exécution.

Les prix consistent en couronnes et palmes. Les primes en espèces suivantes seront attribuées au concours d'honneur :

1er groupe (divisions d'excellence et supérieure) 500 fr. ; 2e groupe (1re division), 300 fr. ; 3e groupe, (2e division), 200 fr. ; 4e groupe, (3e division, les et 2e sections), 100 fr. ; 5e groupe (3e division, 3e section), 100 fr.

Les sociétés seront reçues jusqu'au 1er mars 1904, terme absolu de rigueur, par M. Jules Carpentier, secrétaire général du concours, à Anor.

Festival de Lourches (Nord) le 12 juin 1904

La ville de Lourches organise, pour le dimanche 12 juin 1904, un festival de musique d'harmonie, fanfares et orphéons.

Festival à Denain (Nord) les 22 et 23 mai 1904

Un festival musical, avec concours de gymnastique et tir à la cible, aura lieu à Denain les 22 et 23 mai 1904.

5,000 francs de primes en espèces seront affectés à ces concours.

⁂

La musique de la Garde Républicaine

On mande de Saint-Louis (Amérique du Nord) que la direction de l'Exposition a fait des démarches auprès du gouvernement français pour qu'il autorise la musique de la Garde Républicaine à venir participer à la fête. Il est clair que ce présence pour faire une tournée artistique dans les Etats-Unis.

Si le gouvernement donne son adhésion, ce sera certainement une tournée triomphale pour la fameuse musique militaire qui, depuis longtemps, est hors concours depuis 1873. En effet, il est bon de rappeler l'immense succès obtenu par la musique de la Garde Républicaine au concours de Boston, en 1872, tout de suite après l'Année terrible, alors que la France avait une si mauvaise presse en Amérique.

C'est à peine si les journaux s'occupèrent de leur arrivée car ils ne comptaient alors que 12 exécutants. Mais aux vaillants artistes, connaissant leur valeur, détestaient s'occuper de leurs succès de la presse : le jour même de l'ouverture des concours, alors que la musique passait devant les tribunes, on opposa le silence. Ils remportèrent un incoubliable succès et furent rappelés sept fois après avoir joué l'ouverture de *Guillaume Tell*.

Dès le lendemain, la presse changea complètement d'attitude et les journaux consacrèrent à la critique ouverte. Cédant à qui invitaient nos nationaux chez eux, et blessés les barrent excitants de notre toilette, les Bostonnais furent tellement ému qu'ils furent reçus avec un enthousiasme réellement inouï et que, en quelque sorte, ils ont assuré pas de propager l'influence de la France aux Etats-Unis.

Aujourd'hui la Garde républicaine compte 90 musiciens; c'est la plus complète et la meilleure musique militaire du monde entier. M. Sousa, le chef, a d'abord amoindri, mais, comme, il a d'elle :

« Aucune musique militaire au monde ne peut rivaliser avec la Garde républicaine, qui a réalisé la perfection la plus artistique et qui est l'orchestre le plus célèbre qui existe.

D.

LA TEMPÉRATURE

362 — LUNDI 28 DÉCEMBRE — 2

Lever du soleil, 7 h. 55 — Coucher, 4 h. 07.

Lune. — Lever à midi 30. — Coucher, à minuit 30.

10e jour de la lune.

Le temps est assez froid; des neiges sont probables par place.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix. — Représentations Parisiennes. — L'Alda, administrateur. — Dimanche 3 janvier 1904, à l'occasion du 1er de l'an, deux représentations, deux représentations (Matinée et Soirée), avec le concours de **Carmen d'Assiva**, le plus jeune Auteur du Monde, jouant l'œuvre de Bizet, de la Société des Auteurs Dramatiques, interprétant le rôle de Carmen.

Par exceptionnelle faveur, le Grand Succès de Georges Courteline : **La Paix chez soi**, pièce en un acte, représentée actuellement au Théâtre Antoine.

La Balançoire, pièce en un acte, de Carmen d'Assiva. — Mlle Carmen d'Assiva interprétera le rôle de Jeanne.

Monologues, par l'Auteur, Mlle Carmen d'Assiva.

Série de **Chansons Provençales** (Duos) — En costumes d'époque. — M. Ruffenberger. — Mme Mary Aubert.

Série de **Chansons** (Duos) par Mme Mary Aubert.

L'Avocate, pièce en un acte, de Carmen d'Assiva. — Mlle Carmen d'Assiva interprétera le rôle de l'Avocate.

Les Boulanjistes, revuette-fantaisie, de M. Méry et Gaston Salvayre.

Acte. — Vu l'importance de Spectacle, on commencera exactement aux heures ci-dessous : — Soirée à 7 heures 1/2 (Rideau à 8 heures 1/4).

L'ordre du Spectacle, sera indiqué sur le Programme vendu à l'Entrée.

Le Spectacle, absolument de bon goût, permet d'amener les Familles.

Prix ordinaire des Places.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

AFFAIRES DIVERSES

Au assiste : 1° Chez lui, imprimerie de «Roubaix», à Tourcoing ; 2° Nous ignorons le prix.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Du 18 décembre

Mariages. — Entre : Faldonis Tédier, 25 ans, tisseur, r. de l'Alma, fort Wattel, 21 et Jeanne Florin, 20 ans, bobin., r. Voltaire, 86. — Jean Dupont, 33 ans, ébeur, r. du Pavin, 112, et Hélène Robyns, 25 ans, soign. r. Decrétin, 157 — Emile Lepoutre, 31 ans, cardin. r. de Tuin, 1 et Esther Herdaig, 19 ans, piqueur, r. de Tuin, 2 — Daniel Wallau, 24 ans, peign., r. d'Alembrans, 40 et Victorine Dupont, 23 ans, bobin., r. de la Tortue, 10 — Adolphe Collier, 21 ans, apprêt. r. de Mouveaux, c. Louis Frère, 15 et Germaine Delattre, 18 ans, cuis. r. de Mouveaux, 46 — Henri Planque, 23 ans, lins. r. Payen, 4 et Jeanne Vantier, 21 ans, ménag. r. Fayet — Ferdinand Lambin, 25 ans, union. r. des Fossés, imp. Jacquevelle, 64 et Marie De Mol, 26 ans, brod. r. Jeanne, 48 — Jean-Baptiste Lhuillier, 23 ans, cordier, r. de Lille, 223 et Marie Chrétien, 24 ans, ménag. r. de Soubise, c. St-Jean, 5 — Louis Lelebvre, 21 ans, peign. r. de Lille, 223 et Anne Dorchy, 19 ans, doubl. r. de Soubise, c. St-Jean, 4 — Georges Demerbaix, 23 ans, cuis. r. Cocq de Lille, 223 et Marie Lemaire, 21 ans, bobin. r. de Soubise, c. St-Jean, 5 — Charles Guibert, 22 ans, sing. r. Trevenaire, 3 et Joséphine Delmotte, 21 ans, ménag. r. Jeanne, 48 — Arthur Van Hoeghemen, 20 ans, ébéniste, boul. de Belfort, 84 et Eufrosie Perlé, 18 ans, soign. r. Latrive, c. St-Germain, 1.

Du 27 décembre

Naissances. — Doreen Jean, r. de la Brasserie, maisons Tiberghien, 5 — Gullini Yvonne, r. de Fontenoy c. Gadenne, 5 — Desbonnet Louise, r. Jacquemars Giraud, 87 — Dupuis Jeanne, r. de Lannoy, 7 — Parenty, r. de la Chaumière c. Vandenbroucke, 1.

Décès. — Bacon Hippolyte, 74 ans, rent. de maisons, r. de la Fosse aux Chênes, 70 — Lemaire Tarcisse Edmond, 1 mois, r. Jean Jaurès, 166 c. Dazin, 10 — Tronchet Pierre, 52 ans, chômeur, r. St-André Lorette Palmyre, 49 ans, ménagère, r. de Condé, maisons Lemoine, 10 — Duplouy Charles, 25 ans, Hospice — Hoscau Julie, 12 ans, H. D. — Mestdagh Séraphine, 55 ans, H. D.

Etat-civil de Tourcoing

Du 26 décembre

Publications de mariages. — Entre : Coulteuw Emile, rattacheur, rue de Gand, 295 et Sochard Amélie, ourseuse, rue de Mouscron, 41 — *Desbombes Jules*, mécanicien, rue de Roubaix, 41 et Martino Marie, couturière, rue de Cambrai, 13 — Mérien Henri, teinturier, à Tourcoing et Marchand Jeanne, blanchisseuse, à Tourcoing, rue de Lille, 41 — Bonte Jules, employé, rue Wiscomte, 17 et Lilliet Jeanne, employée, rue de Guisnes, 102 — Prenneux Paul, cordonnier, rue de Cambrai, 18 et Bréjeon Sophie, employée, rue d'Anor, 66 — Mazeau Jules, employé, place Sébastopol et Hannebique Louise, employée, place Sébastopol — Lemaire Jules, mécanicien, rue d'Anvers, 28 et Boucky Rosalie, ouvrière, rue de Strasbourg — Pilge Pierre, domestique, rue de Roubaix, 40 et Vandenbroucke Marguerite, rue de Roubaix — Vandenbroucke Charles, employé, rue de Lille, 8 et Dubrulle Marie, employée, rue de Lille, 8 — Vandevelde Camille, employé, rue de Gand, 56 et Dehoutteuw Pauline, rue de Gand, 56 — Lemaire Henri, docteur en médecine, rue de Gand, 56 et Dehoutteuw Pauline, rue de Gand, 56 — Lemaire Jules, employé, rue de Gand, 56 et Dehoutteuw Pauline, rue de Gand, 56 — Lemaire Louis, rattacheur, rue de Menin, 115 et Pauli Blanche, doublieuse, rue de la Cité, 65 — Plancquart Alfred, tisseur, rue de la Croix-Rouge, 179 et Vanneuville Camille, ourseuse, rue de Lille, 13 — Lingri Henri, gendarme à cheval, à Calais et Dupuis Jeanne, ourseuse, rue de Mouscron, 41 — Entre veuve.

Mariages. — Entre : Alfred Cavelier, 27 ans, manœuvre et Marguerite Cornette, 25 ans, ourseuse — Alfred Delespaul, 22 ans, fleur et Irma Dupire, 20 ans, ourseuse, rue de Lille, 41 — Jules, 27 ans, rattacheur et Mathilde Delporte, 22 ans, ourseuse — Henri Flament, 24 ans, teinturier et Célina Dumortier, 22 ans, ourseuse, rue de Lille, 41 — Charles Lalmand, 22 ans, teinturier et Marie Aglave, 22 ans, ourseuse, rue de Lille, 41 — Jules, 23 ans, tisserand et Philomène Desmarchelier, 22 ans, ménagère — Martin Léonard, 24 ans, fileur et Marie Lemaire, 22 ans, ourseuse, rue de Lille, 41 — Henri Lefebvre, 23 ans, tisser et Irma Fouquet, 20 ans, ourseuse — Emile Mercier, 23 ans, fileur et Sidonie Bonte, 20 ans, ourseuse, rue de Lille, 41 — Alfred Verschueuse, 25 ans, manœuvre et Marie Cross, 27 ans, fileuse, rue de Lille, 41.

Du 27 décembre

Naissances. — Leopold Marshal, rue des Girondins, 21 — Alfred Parent, rue des Boulangers, 19 — Henri Cornille, rue de Lille, 223 — Julia Vanbruxel, rue de la Cité, 65 — Entre.

Décès. — Henri Casar, 1 mois, rue de la Grande-Porte, 1 — Offroy Gustave, 1 mois, rue Rouchard, 116 — Adèle Desmarchelier, 22 ans, rue de Flandre, 4 — Amand Delporte, 24 ans, rue de Meveux, 22 — Marie Prudhomme, 1 mois, rue Vauban, 6.

Mouvement du port de Dunkerque

Du 26 décembre

Entrées du 26 décembre

Leith, v. ang. Abbotsford, 499 tx. c. Pierce, div., Hecquet.

Nantes, v. Aslen, 654 tx, c. Anker, div., Leroy.

Sorties du 26 décembre

Ipswich, 3m. goel. ang. Tellochgorm, 199 tx, c. Piquet, phosphate, Duchesne.

Newcastle, v. ang. Ethel, 1.186 tx, c. Edmond, Leroy, phosphate, Duchesne.

Trepoil, v. Léon, 166 tx, cap. Portier, div., Leroy.

Boulogne, v. Jeanne-d'Arc, 364 tx, c. Lenfant, div. Cie Dieudonne.

Tréport, v. Ville-de-Lille, 223 tx, c. Vanhille, div. Hecquet.

Leith, v. Ang. Hopadale, 1084 tx, c. Wiglin, div., Duchesne.

Du 27 décembre

Londres, v. Roubaix, 298 tx, c. Philippe, div., Fayel.

Alger, v. Ville-de-Carthage, 1144 tx, c. Langhetto, div., Hecquet.

Hoedic, v. Gracieuse, 32 tx, div., Fayel.

Londres, st. ang. Mary, 1600 tx, c. Vincent, phosphate, Delsenlar.

Aux Retardataires

Chaque année, un grand nombre de personnes désireuses de profiter du passage à Tourcoing du célèbre opticien **M. Bérard**, sont le regret d'attendre les derniers moments de son séjour ici pour lui rendre visite ; c'est la cause de l'encombrement qui se voit toujours à la Chambre Noire, 14, *Place de Tourcoing*, à Tourcoing, où il est descendu, sans parler des retardataires qui, régulièrement, se présentent après son départ et regrettent alors de ne pas avoir été un peu plus d'empressement à profiter de ses bons services. Pour éviter ces inconvénients, nous conseillons à nos lecteurs de bien faire attention que son départ aura lieu lundi soir 28 courant.

CONSULTATIONS GRATUITES

149, Rue de Lannoy, 149

à ROUBAIX

par

le Docteur Merlier

Médecin Adjoint de l'Hôpital St-Sauveur de Lille
Pharmacien de 1re Classe

Imprimerie du *Propriétaire du Nord*, rue Nationale, 51 LILLE.

Le Gérant : A. LEBEGUE.

69

Le Roman d'une Figurante

Par Jules MARY

Le magistrat envoya assaillit une comédie, rapporte à l'un de ses collègues du parquet de Charleville, et Septime fut invité à fournir des renseignements.

Le cocher était rentré depuis deux ou trois jours à la Malavisée, avec l'envie rapporte, et son fils, à l'Ami, de se venger de Martha à la première occasion. Cette occasion s'était d'elle-même. Il n'était pas homme à la laisser échapper. Le juge d'instruction de Charleville lui demanda :

— Il est vrai que vous vous soyiez trouvé à plusieurs reprises en présence d'une fille de Paris, nommée Martha Bossera, une première fois au pâquis de Blossette, une seconde et une troisième fois chez elle sur la butte Montmartre ?

— Oui, monsieur, c'est l'exacte vérité.

— Quelle est la nature des relations qui ont existé entre vous ?

Septime tourna sa casquette entre ses gros doigts rouges. Au dernier moment, il hésitait devant un mensonge à la justice. Il ressuma était plus forte que son honnêteté.

— Dame, monsieur le juge, dit-il, ces choses sont délicates et assez difficiles à faire entendre.

— Vous avez été son amant?

Il y eut un silence d'une seconde, après quoi :

— Oui, fit Septime décidé, relevant la tête.

— Vos relations ont commencé à Trifay?

— Dans le bois de Blossette, un samedi, et le lendemain dimanche, au matin...

— Et ces relations se sont continuées à Paris?

— Comme vous le dites, monsieur.

— Etes ont duré longtemps?

Septime prit un air vainqueur et se mit à rire :

— Oh ! monsieur, je suis trop sérieux pour m'attacher à une fille de ce genre-là. On peut faire des bonnes à mon âge, pour un qu'elles ne durent pas...

Il passa le doigt sur sa moustache blonde, rude et rare.

— Du reste, achève-t-il, par caprice de part et d'autre nous nous sommes séparés en excellents termes.

Le magistrat prenant note de tout ce que disait Septime pour la transmettre au parquet de Paris. Du reste, les renseignements qu'il avait à demander s'arrêtaient là. Il dit seulement au vernier qu'il devait se tenir prêt à se représenter à l'audience de la justice, et l'avertit qu'on aurait, sans aucun doute, besoin de son témoignage lorsque l'affaire viendrait en cour d'assises. Septime parut gêné.

— Ah ! dit-il, haletant, très rouge, il faudra que je retourne à Paris et que je répète, devant les juges de la-bas...

— La déposition que vous venez de me faire...

— Ce ne suffit donc point, de vous avoir parlé à vous?

— Non.

— Votre témoignage est très important. Je puis vous donner la certitude que vous serez obligé d'aller à Paris.

Septime n'insista pas. Il sortit, de plus en plus embarrassé. Il connaissait par les journaux les détails de l'affaire, savait quelle accusation pesait sur Martha, les avaux qu'elle avait faits, comment elle se défendait ; il avait même deviné, en lisant certains articles où le nom de Noël, imprimé tout vif, attirait son attention, le parti-pris de l'opinion qui se prononçait en faveur de la petite figurante. Il eut peur, un moment, qu'on en vînt à dévoiler son odieux mensonge. Mais bientôt, il se tranquillisa. A la fin même, il ne fut pas fâché d'avoir mêlé le cocher de Noël, un rôle, et de paraître un instant sur la scène parisienne.

Il y avait en ce paysan une vanité énorme ; le mal qu'il pouvait faire à Martha était insignifiant ; il était tout au plaisir de se mettre sur le même pied que Noël ; il conservait toujours sur le cœur le mépris de sa maîtresse, le souvenir du soufflet reçu au pâquis de Blossette et du coup de poignard de la rillie Duchesne.

Il était heureux, et au haïne, lui étant la défiance ordinaire des paysans, l'empêchait de voir le danger que lui faisait courir son faux témoignage.

Le juge d'instruction envoya, sans retard, la déposition du verrier à son collègue de Paris.

M. de Maubert en prit connaissance et ne lui retenir un cette d'étonnement. Il ne se défendait pas, en effet, d'une grande sympathie pour l'accusée. Il s'était formé sur elle une opinion d'où il ne faisait pas lourdement tomber les révélations étrangeres et inattendues qui lui arrivaient de province. Car il n'avait en qu'une médiocre confiance dans les racontars de la bonne.

Quant à Jean Moudiard, l'insuccès de ses tentatives auprès de Martha n'avait été un secret pour aucun de ses camarades du Châtelet.

Plusieurs parmi ceux-ci, interrogés par M. de Maubert, avaient été unanimes à le reconnaître.

Le figurant persistait dans son attitude, mais la conviction du juge était faite. Et voilà qu'il apprenait tout à coup que Martha n'était qu'une courtisane d'aventures ? Il en était d'autant plus étonné que l'agent envoyé à Trifay, le plaça, dès le retour. Le juge avait entre les mains un rapport très détaillé, très minutieux, de tout ce que cet homme avait découvert par lui-même ou bien avait entendu dire.

Les renseignements sur Martha étaient exacts et ne faisaient, du reste, que confirmer l'histoire de son enfance, de ses relations avec Pascal, de ses liaisons vaillamment empoisonnées.

Quant à l'Italien, l'agent ne le ménageait point, tout en se voyant obligé de l'excuser de temps à autre, par respect pour un homme qui, du reste, ne cherchait se défendre. Non seulement l'amant de Martha avait mené une vie très dissolue lorsqu'il était garçon, mais son mariage avec une Napolitaine n'avait en rien changé ses habitudes.

Trois enfants étaient n